

Action « Chacun-e a droit à une place ! » devant l'AWIPH à Charleroi

Récemment, le drame de cette maman liégeoise qui a mis fin aux jours de ses deux enfants handicapés avant d'essayer de se suicider est venu nous rappeler que, malgré les évolutions, les femmes sont toujours les premières - et souvent les seules - responsables de la prise en charge des enfants, mais aussi des personnes malades ou handicapées, des parents qui vieillissent, etc.

Ce drame nous a également rappelé que l'accumulation des tâches liées à la prise en charge des personnes dépendantes peut occasionner des souffrances psychiques, des problèmes de santé et, malheureusement, de la violence.

Pour Vie Féminine, la prise en charge et l'accompagnement des personnes lourdement handicapées doivent relever d'une responsabilité collective de toute la société. Aujourd'hui, à cause du manque de solutions d'accueil et d'hébergement adaptées aux besoins des personnes et des familles, la situation des personnes handicapées adultes de grande dépendance et de leurs proches reste très problématique. Sans oublier que le manque de solutions adaptées pour la prise en charge des personnes handicapées empêche les femmes qui assument cette prise en charge d'accéder à la plupart des droits économiques, sociaux et culturels.

Face à cette situation et dans le cadre de la Caravelle des Droits des Femmes, Vie Féminine, avec le soutien du GAMP (Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance), a organisé une action originale le 13 mai 2013 devant l'AWIPH à Charleroi. Une soixantaine de femmes et de parents d'enfants handicapés étaient présents. Nous avons ensuite été reçues par les responsables de l'AWIPH.

Ce 13 mai, les femmes concernées se sont mobilisées pour exiger :

- La responsabilité collective de toute la société dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes handicapées.

- La levée totale du moratoire sur la création de nouvelles places en Région wallonne.
- La création de places et de services d'accueil de qualité (hébergement, centres de jour, répit).
- L'adaptation des réponses aux besoins spécifiques des enfants et des adultes handicapés de grande dépendance.
- L'implication des familles dans les projets pédagogiques des services et institutions.

Dossier de presse, communiqué de presse et revue de presse plus bas.



Cette action s'est déroulé dans le cadre de la [Caravelle des Droits des Femmes](#).